



Bulletin municipal Commune de CARLIPA

■ Le mot du Maire ■■■

Mesdames, Messieurs,

Votre bulletin municipal reprend sa périodicité habituelle.

Dans cette édition, vous lirez les dernières nouvelles de la commune, l'avancement des chantiers en cours, les actions menées et à venir, les animations proposées.

A la veille des vacances, vous trouverez des informations et des conseils pratiques pour passer un bel été.

Un accent particulier est mis sur la gestion des déchets qui, si chacun y met du sien, ne posera pas de problèmes malgré l'accroissement de la population l'été.

J'espère vous rencontrer tous, avec vos parents et amis, lors de la fête locale des 1, 2 et 3 août prochains. Nous partagerons ensemble ces moments agréables.

Bien à vous.

Serge SERRANO



■ Informations Communales ■■■

■ **Commission festivités.** La commission réunie en mai a abordé les sujets ci-après : plantations jardinières, repas champêtres (de quartier), échange sur les incivilités constatées.

La commission décide, afin de regrouper un maximum de participants, de réduire à 2, le nombre de repas de quartier. Vous trouverez, à la rubrique Ephéméride de ce bulletin, les dates retenues. La commission décide de modifier l'appellation repas de quartier par repas champêtres ; plus ouvert à l'ensemble des Carlipais et de leurs amis.

Pour 2015, la commune ne posera pas sa candidature au concours « Villages fleuris », pour autant, les jardinières continueront à être fleuries.

La commission remercie les riverains qui participent à l'embellissement, l'entretien et l'arrosage des jardinières.

■ **Commission Développement économique.** Après avoir reçu les professionnels de notre commune en octobre 2014, c'était le tour des agriculteurs et habitants des « écarts » à venir échanger en mairie, le 12 mai dernier, à l'occasion d'une rencontre avec les élus.

■ **Vos élus se forment.** Depuis le début de leur mandat, les élus (Maire et Adjoints) ont participé à de nombreuses séances de formation principalement dispensées par l'Association des Maires de l'Aude (AMA) : Le fonctionnement du Conseil Municipal, Le budget communal, La capacité d'investissement et d'emprunt, Le statut de l'élus local, La loi des finances et le budget 2015, Les pouvoirs de police, Responsabilités civile et pénale des élus—Assurances de la commune, Législation des cimetières, Urbanisme.



■ Informations Communales (suite)



■ **Présence Verte**, premier service de télassistance en France, a été créé en 1987 à l'initiative de la Mutualité Sociale Agricole, de Groupama et de la Fédération des aînés ruraux. Le réseau national compte 37 associations. Présence Verte Grand Sud est présente sur les départements de l'Aude et des Pyrénées Orientales. Au 1^{er} novembre 2014, elle couvrait 3103 personnes.

L'association Présence Verte Grand Sud contribue à sécuriser le maintien à domicile des personnes par le biais d'un appareil relié à une centrale d'écoute. Un interlocuteur vous identifie et dialogue avec vous afin d'apporter une réponse adaptée à votre situation. Pourront intervenir en priorité, le réseau de proximité (amis, voisins, famille) construit autour de vous puis le cas échéant, les services d'urgence (médecin traitant, pompiers, SAMU, gendarmerie).

Dans ce même esprit de solidarité, d'entraide et de respect entre les personnes, la Communauté de Communes Piège Lauragais Malapère tient à faciliter l'accès à ce service pour ses administrés. Une convention a donc été signée le 1^{er} janvier 2015 afin de permettre aux habitants de Carlipa de bénéficier d'une prise en charge de 50% des frais d'installation de la télassistance.

De plus, au vu de l'évolution des besoins des personnes et de la technologie, Présence Verte Grand Sud s'adapte en proposant une gamme de produits plus large en option à savoir : la solution GPRS pour les lignes téléphoniques dégroupées, le détecteur de chute, le téléphone fixe transmetteur à « grosses touches », le détecteur de fumée communiquant conforme aux normes européennes (loi Marange), le boîtier porte-clefs sécurisé par digicode, ainsi que le téléphone mobile transmetteur géo localisable,....

Pour de plus amples informations vous pouvez contacter la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère ou directement l'association Présence Verte Grand Sud au 04.68.47.07.90.

■ Canicule, adoptez les bons réflexes....

En période de canicule,
il y a des risques pour ma santé,
quels sont les signaux d'alerte?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos Incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime
d'un malaise, **appelez le 15.**

En période de canicule,
quels sont les bons gestes?



JE BOIS
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



Je mouille
mon corps et
je me ventile



Je mange
en quantité
suffisante



J'évite les efforts
physiques



Je ne bois pas
d'alcool



Je maintiens
ma maison au frais :
Je ferme les volets
le jour



Je donne et
Je prends
des nouvelles
de mes proches

BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap,
je peux bénéficier d'un accompagnement
personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou
mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte,
j'ai un bébé ou je suis une personne âgée.
Si je prends des médicaments : Je demande conseil
à mon médecin ou à mon pharmacien.

■ Informations Communales (Suite) ■ ■ ■

■ **Trop d'incivilités** sont constatées toutes les semaines à proximité des conteneurs à ordures ménagères, route de Villespy, devant l'entrée du cimetière, où des sacs sont déposés à même le sol.

Sont également abandonnés bon nombre de déchets divers : petits meubles, cartons d'emballage, bois, ferraille qui ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères, alors que les déchetteries du Smictom (Bram, Castelnau-d'Audoubert, Fanjeaux, Montréal et Saint-Papoul) sont accessibles gratuitement.

Sont aussi à déplorer, des vols réguliers de fleurs au préjudice de la commune (jardinières) et des particuliers (cimetière).



■ **Entretien des haies, friches et élagages.** Les propriétaires de bois ou de haies situés en bordure de chemins communaux sont tenus de veiller à leur bon entretien. Les végétaux doivent être taillés à l'aplomb de la limite de propriété de façon à ne pas empiéter sur le domaine public ou privé.

Les propriétaires de haies coupe-vent plantées lors du remembrement doivent en assurer l'entretien.

A l'approche de la période estivale, les propriétaires devront également tout mettre en œuvre (débranchement, ...) pour éviter les risques de départs de feux sur les friches.

■ Des gestes pour l'environnement



■ **J'adopte le compostage.** Le compostage permet de limiter la quantité d'ordures ménagères que vous devrez faire enlever par la collectivité. Le recours à l'incinération, à la mise en décharge et au transport des déchets est ainsi réduit.

Le compostage permet de produire un amendement de qualité pour votre terre. Il renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité. Résultat : il favorise la vie du sol.

Le SMICTOM de l'Ouest Audois met à disposition de tous ses résidents, des composteurs individuels de jardin.

Les personnes intéressées doivent contacter le SMICTOM au numéro 04.68.94.18.63. Le prix du composteur est de 20 € à régler lors de son retrait.

■ **Je pratique l'éco participation** Lorsque j'achète un meuble ou de l'électroménager, je vois apparaître dans le détail du prix la mention "éco-participation". Mais qu'est-ce que signifie ce terme ?

L'éco-participation est un montant ajouté au prix de base d'un appareil ou d'un meuble. Cette somme sert à financer la collecte et le traitement des déchets électriques et électroniques, ou des meubles en fin de vie. L'éco-participation est intégralement reversée aux organismes chargés de collecter les biens usagés repris par les commerçants ou déposés en déchetterie.



Vous payez, autant que ça ne soit pas pour rien ! Lors de vos achats, le vendeur est tenu de récupérer l'article usagé. Alors n'hésitez surtout pas à utiliser ce service !!!

Cela vous évitera un passage en déchetterie ou limitera le volume d'encombrants lors de la prochaine collecte communale.



■ La maxime du bulletin

Attendre d'en savoir assez pour agir en toute lumière, c'est se condamner à l'inaction. *Jean Rostand*

■ Informations Communales (Suite) ■ ■ ■

■ **Syndicat du bassin versant du Fresquel.** Dès 2009 sous l'impulsion de Bernard GRANIER alors président du Syndicat du bassin versant du Fresquel, une profonde réflexion des missions du Syndicat est initiée. Il s'agit alors de concilier la prévention des inondations et la préservation et le redéveloppement des fonctionnalités environnementales des cours d'eau.

En 2010, cette évolution est confirmée par la modification des statuts de cette collectivité. Quatre ans avant la loi dédiée à cet effet, le Syndicat se baptise Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux « EPAGE). Il s'agit ainsi de pérenniser les conditions politiques, techniques et financières d'une structure peu connue dédiée à la gestion des cours d'eau sur le territoire.

Président du Syndicat depuis janvier 2013, Jacques DIMON confirme cette dynamique en démultipliant les actions et études en faveur de la prévention des inondations et la reconquête écologique des cours d'eau. Dans un contexte économique et réglementaire délicat, Jacques DIMON a tenu à ce que cette collectivité soit dotée d'un nouveau programme pluriannuel d'interventions.

Cette dynamique a permis l'élaboration d'un programme 2014-2019 d'un montant de 4,5 millions d'euros financé à 80% par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental, le Président du SMMAR et le Président du syndicat du bassin versant du Fresquel.

Dans un contexte lié à la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPAM), le syndicat du bassin versant du Fresquel mène actuellement, avec le SMMAR, une réflexion permettant de poursuivre son évolution.



■ Point sur les travaux . . . ■ Travaux STEP



L'échéancier des travaux est conforme à la prévision du maître d'œuvre. Les bassins sont maintenant terminés et les essais sont en cours. La mise en service de la nouvelle station sera effective fin juillet avec la plantation des roseaux prévue à l'automne. Les travaux de raccordement de la station des écarts se déroulent comme prévu malgré la présence de la roche. Encore quelques mètres avant de rendre la chaussée parfaitement praticable.



■ **Travaux Ecole.** La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 26 mai dernier pour procéder à l'ouverture des plis des 9 lots. M. Eric LAGASSE, architecte en charge du dossier, présente l'analyse des offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier ces travaux aux entreprises suivantes : ■ Lot 1. Gros œuvre : VILLARZEL ; ■ Lot 2. Menuiseries Alu : LABEUR ; ■ Lot 3. Menuiseries Bois : GOMEZ ; ■ Lot 4. Plâtrerie : FRIYED ; ■ Lot 5. Carrelages-Façades : SERRANO ; ■ Lot 6. Electricité : CERVERA ; ■ Lot 7. Plomberie : BERTOLDI ; ■ Lot 8. Ravalement façades : RAVALEMENT 2000 ; ■ Lot 9. Peintures : LCE DECO.

Le projet est subventionné à hauteur de 40% par le Conseil Départemental et à 30% par l'Etat (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

■ Point sur les travaux (suite) . . .



■ **Complément numérotation habitations et plaques de rues.** A l'occasion de la pose des numéros sur les nouvelles habitations, des plaques de rues seront posées, impasse des gerbiers, impasse de la verdale, rue des remparts, rue des soupirs, rue des abreuvoirs, chaussée de la mairie, chemin de Sainte Julie, chemin de Fount d'Auma et route de Villespy.

Une signalétique indiquera : mairie, école, commerce et salle polyvalente.

■ **Appartement locatif 1er étage mairie.** Le local est désormais disponible. La caution retenue lors du départ des anciens locataires a permis de couvrir une partie des travaux de maçonnerie, électricité, peinture et gros nettoyage nécessaires à la remise en état du local. La location de cet appartement vous intéresse, adressez-vous en mairie.

■ **Autres réalisations.** Le seuil de l'entrée de la salle du Conseil Municipal a été entièrement rénové. Quelques travaux de nettoyage et d'entretien des toitures des bâtiments communaux sont en cours.

■ Informations utiles ■ ■ ■



■ **Bibliothèque.** Le bibliobus de la bibliothèque départementale a renouvelé son dépôt de livres. Ghislaine vous invite vivement à venir emprunter gratuitement les nouveautés adultes et enfants.

■ **Fermeture du secrétariat de mairie.** Le secrétariat de mairie sera fermé durant les périodes du 20 au 26 juillet et du 10 au 23 août. Une permanence sera tenue par un élu, les mercredis 12 et 19 août de 17 heures à 19 heures.

■ **Encombrants.** La deuxième collecte de l'année aura lieu le jeudi 10 septembre prochain. Pour toutes informations, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de mairie.

■ **Dématérialisation du timbre fiscal.** A l'occasion de votre demande de passeport, vous pouvez désormais acheter votre timbre fiscal en ligne.

Accédez à l'adresse timbres.impots.gouv.fr et laissez vous guider

■ **Distribution du courrier.** Les nouvelles habitations se verront prochainement attribuer un numéro. Les occupants recevront, de la poste, un courrier officialisant ce numéro.

Nous rappelons qu'il appartient à chacun de communiquer son adresse complète à tous ses correspondants.

Nous vous invitons à mettre votre nom sur la boîte aux lettres ; cela permettra à votre facteur ou à son remplaçant de vous apporter une qualité de distribution optimale.

■ **Un logo pour notre commune.** Des propositions sont arrivées en mairie. Merci aux personnes qui ont planché sur le sujet. Nous prolongeons la date de dépôt des propositions jusqu'au 31 août. **Laissez libre court à votre imagination...**

■ Ephéméride ■ ■ ■

■ **Repas champêtres.** Deux repas champêtres (anciennement repas de quartiers) sont programmés pour cet été. Le premier aura lieu dans l'impasse du foyer le samedi 11 juillet, le second réunira les participants place Bellevue le dimanche 6 septembre. L'information vous sera communiquée en temps utile.



■ **Projet photos, mémoire du village.** La commission festivités en association avec Carlip'animations a rencontré, début juin, Eric Sinatora, directeur du Graph, association loi 1901 déclarée en 1987, afin d'étudier un projet, autour de la photo.

Le Graph a pour but l'organisation d'activités culturelles artistiques pédagogiques d'insertion et de lutte contre l'exclusion, de formation, de recherche, de création et de développement de pratiques amateur en utilisant l'image sous toutes ses formes.

De cette rencontre est ressorti le désir de mettre en œuvre un programme visant à préserver, par la photo, la mémoire de notre village.

Le projet se fera en quatre phases ; la première, programmée courant octobre, aura pour vocation de réunir, à partir d'une exposition photos, tous les Carlipanais. Cette manifestation se fera sur 2 soirées ; du vendredi au samedi, avec apéritif le vendredi et repas « auberge espagnole » le samedi. Ces rendez-vous seront l'occasion d'échanges d'idées et de réflexion qui permettront d'aboutir à l'organisation d'un stage photos (phase 2).

Le programme détaillé vous sera communiqué ultérieurement. **A suivre ...**

■ Vie associative ■ ■ ■

Carlip'animations vous informe...



■ PROGRAMME FÊTE LOCALE 2015 :

■ **Samedi 1 août** : 19h apéritif Tapas. Assiettes charcuterie, sandwichs (magret, saucisse fraîche...), pâtisserie. Buvette disponible sur place - 22h30 Bal animé par le grand orchestre DRAKKAR ■ **Dimanche 2 août** : Journée vide grenier - 22h30 Bal animé par le podium ULTRANIGHT ■ **Lundi 3 août** : 15h Concours de pétanque (Inscriptions au café) - 20h Repas Grillades (Inscription auprès de Ghislaine, boîte à lettre mairie - paiement à l'inscription) - 23h00 Bal animé par la disco-mobile MEGAMIX 2000.

Renseignements : au 0612040137, sur www.carlipa.net ou sur Facebook [#fetedecarlipa](https://www.facebook.com/fetedecarlipa)

■ Prochainement...

■ Concert d'instruments à cordes à l'église avec le groupe Taquile : 22 juillet ■ Repas restaurant : 18 octobre
■ Soirée théâtre : 31 octobre — Le Castel Théâtre des Métamorphoses présente sa pièce « On est mort, pas de quoi en faire tout un plat » ■ Assemblée Générale : 5 décembre.

Toute l'information, en temps utiles, dans vos boîtes aux lettres, ou sur www.carlipa.net

Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)

Le repas de fin de saison de l'ACCA de Carlipa rassemblait plus de 80 chasseurs et participants le dimanche 31 mai à la salle polyvalente du village.

Bravo aux organisateurs pour ce moment de détente et de convivialité autour d'un bon civet de chevreuil préparé par le traiteur Jean-Luc Binet.



CarViCen (Association des parents d'élèves du regroupement pédagogique)



Une kermesse était organisée par CarViCen à l'occasion du spectacle de fin d'année des écoles le vendredi 12 juin dernier, à la salle polyvalente de Carlipa.

Parents et enfants venus nombreux ont profité pleinement de cette agréable animation suivie d'un repas tiré du sac.

Prochain rendez-vous de l'association : Vide grenier du 28 juin à Villespy.